

Infolocale

PORNIC

Marché à la ferme de la Fontaine. Tous les jeudis de 17 h à 20 h jusqu'au 31 août, éco-domaine la Fontaine, rue des Noëles. Avec des producteurs et des artisans du Pays de Retz : pain, fromage, légumes, fruits, volaille, bijoux, bougies, textiles. Parking sur place.

Football. Permanences de 16 h à 18 h jusqu'au vendredi 1^{er} septembre, au complexe du Moulin Neuf, rue des Terres Nobles pour s'inscrire au club de football de Sainte-Marie-sur-mer. Le club accueille les enfants dès l'âge de 3 ans 1/2 dans ses sections jeunes. Le club propose une section mixte sport santé tout âge appelée « Foot en marchant ». Contact : 06 45 83 93 92, fcgoelandssanmaritains@gmail.com

Pétanque. Concours de pétanque organisés par la Joyeuse pétanque de Pornic, ouverts à tous en doublette. Samedi 12 et mardi 15 août, de 13 h 30 à 20 h, bouledrome Val Saint-Martin. Récompense : mises, 500 € en bons repas et bons d'achat et lots. Buvette, sandwiches. Début du concours 14 h 30. Tarif : 10 €. Contact : 06 07 30 32 34.

Sortie nature. En partenariat avec le Département, Hironnelle vous emmène sur le site de Monval à Pornic découvrir ses prairies, pelouses maritimes, boisements, pêcheries et dolmen et ses nombreux habitants méconnus : les insectes. Lundi 14 août, de 10 h à 12 h. Gratuit. Inscription avant le 13 août. Contact : 02 51 74 02 62, contact@associationhironnelle.fr, http://www.associationhironnelle.fr/calendrier

Fête de la moule. Le FC Goélands Sainte-Marie vous accueille pour un bal animé par Laurentito et un feu d'artifice à la plage du Porteau à Sainte-Marie. Lundi 14 août, 18 h à 1 h, plage et parking du Porteau, Sainte-Marie-sur-Mer. Des préventes de tickets moules frites sont à disposition à Sitis supérette : 1 rue Charles de Foucauld. Gratuit. Contact : 06 45 83 93 92, fcgoelandssanmaritains@gmail.com

Collecte des déchets. Toutes les collectes sont maintenues mardi 15 août sur le secteur 4. Sortir les conteneurs la veille au soir à l'endroit de collecte habituel. Contact : 02 51 74 28 10, environnement@pornicagglo.fr, http://www.pornicagglo.fr

Vide-greniers. Mardi 15 août, parking de la Birochère, rue des Lavandières. Organisé par le handball-club Pornic. Petite restauration sur place. Contact : 07 67 83 82 21, hbcpornic44@gmail.com, http://handball-pornic.fr

Les petites bêtes des rochers. Berniques, étoiles de mer, gobies et crabes... Découverte des astuces développées pour vivre dans ce milieu aux conditions de vie particulières. Mercredi 16 août, de 10 h à 11 h 30. À partir de 4 ans. Tarifs : adulte et enfant non adhérent à Hironnelle 7€, adulte et enfant adhérent à Hironnelle 5€. Inscription avant le 15 août. Contact : 02 51 74 02 06, contact@associationhironnelle.fr, http://www.associationhironnelle.fr/calendrier

Festival Château bleu. A l'occasion de la 5^e édition du festival Château bleu, qui se déroulera vendredi 25 et samedi 26 août, le collectif Barbe bleue cherche à intégrer de nouveaux membres, vacanciers compris, plus particulièrement disponibles pendant les 72 heures précédant ou suivant les deux jours du festival. Inscriptions comme bénévole sur https://forms.gle/ccscGe4SWcAn83ae6



Festival 22 V'la le polar sur la côte de Jade

Un procès d'assises proche de la réalité à Pornic

Lire en page 30

PORNIC

URBANISME. Des riverains s'inquiètent d'un nouveau projet d'immeubles rue de Nantes



Sylvain Trognon et Jean Rocher habitent à côté du projet de construction qui pourrait sortir de terre dans les prochaines années.

Ils estiment notamment que la construction de ces 108 logements risque notamment d'accentuer « de façon exponentielle » la dangerosité de la rue déjà très fréquentée.

« Vous avez vu à quelle vitesse ils passent ? » Difficile de contredire Sylvain Trognon. Dans la rue de Nantes, les automobilistes sont nombreux à ne pas respecter la limitation de vitesse à 30 kilomètres/heure. « Le radar (pédagogique) n'a rien à faire là, poursuit le riverain, agacé, en pointant du doigt l'indicateur de vitesse. Il est trop bas. » Et à ses yeux pas du tout dissuasif face à des conducteurs qui ont déjà pris de la vitesse à ce niveau de la grande ligne droite, porte d'entrée de Pornic.

Ce locataire d'une maison individuelle n'est pas le seul à penser que les choses ne vont pas aller en s'arrangeant. En cause : un projet de construction de cinq immeubles, pour 108 logements, dont ses voisins et lui ont été avertis il y a quelques semaines. « On ne le sentait pas du tout venir, personne n'était au courant », rapporte Jean Rocher, un voisin basé à deux pas du terrain visé, occupé actuellement par cinq maisons.

Limitation de vitesse pas respectée

« Ce projet immobilier nous paraît d'autant plus surprenant que les cinq maisons concernées n'ont pas plus de 20 ans ! », avancent une poignée des riverains, parmi lesquels les deux premiers cités, dans un document écrit où ils expriment leur réprobation face au projet. Premier élément

développé : la vitesse donc, sur cet axe devenu une « source d'inquiétude, de danger et de stress permanent » pour les locaux.

Ces derniers considèrent logiquement que nouvelles constructions vont rimer avec circulation accrue. Et accentuer ainsi « de façon exponentielle la dangerosité » des lieux. D'autant que les habitants en question se plaignent déjà d'avoir des difficultés à sortir de chez eux en raison des pistes cyclables, avec zones pour piétons, tracées il y a quelques années de chaque côté de la rue. Selon eux, l'installation d'un radar à déclenchement, qui forcerait l'automobiliste trop pressé à s'arrêter à un feu devenu rouge à cause de sa vitesse, s'impose.

« Pas question que nos puits se tarissent »

« Plusieurs solutions techniques sont possibles, confirme Sylvain Auvray, président de City-Neo, assistant en maîtrise d'usage, qui intervient auprès du promoteur, et qui est récemment allé à la rencontre de ces habitants. On a fait remonter l'information, la ville tranchera. » En l'état, Edgard Barbe a bien conscience que la limitation de vitesse dans la rue n'est pas toujours respectée. « Jusqu'au jour où il y aura des gendarmes qui feront une mission de PV... », prévient l'adjoint à l'urbanisme.

Les riverains, dont certains disposent de puits, s'interrogent aussi sur l'avenir de leur ressource en eau. « L'emplacement de ces immeubles reposera sur un ancien marais. [...]

Il n'est pas question que nos puits se tarissent », écrivent-ils en évoquant le forage pour la construction de parkings souterrains. Assurant n'avoir jamais entendu parler de zone marécageuse, Sylvain Auvray assure que le forage ne sera « pas très profond » et respectera la « difficulté du terrain ».

Plus largement, les contestataires dénoncent un « manque de concertation de la part de la mairie », à l'instar de travaux de réfection réalisés par le passé dans la rue. La chaussée a en effet été rehaussée à plusieurs reprises au point que certains doivent « descendre de 70 centimètres » pour aller chez eux. « On n'est pas considérés du tout », regrette Sylvain Trognon, qui trouve « aberrant » ce boom immobilier, alors que deux autres immeubles de 44 logements doivent sortir de terre plus loin dans la même rue (lire *Le Courrier du Pays de Retz* du 21 juillet).

200 logements par an

« Personne ne saute de joie de voir un ensemble immobilier à côté de chez lui », concède Sylvain Auvray, en rappelant qu'il ne s'agit pas d'un projet de « co-construction » avec les habitants. « Les gens expriment légitimement leur appréhension, mais c'est aussi le jeu de la densification urbaine, formule Edgard Barbe, dont l'équipe municipale suit une programmation de 200 logements par an. Même si nous ne sommes pas les prescripteurs, il faut bien qu'on construise quelque part. »

L' élu rappelle, comme dans l'autre projet de la même rue, qu'il s'agit d'immeubles à deux étages, et non pas des construc-

tions à « cinq ou six étages » suggérées par les pouvoirs publics. « Il est prévu dans notre PLU (plan local d'urbanisme) qu'on peut densifier modérément. On reste à des hauteurs tout à fait acceptables. L'objectif, c'est la qualité de vie. »

Plus de maisons avec jardin ?

Un discours qui peine à convaincre les habitants concernés. « On ne sait pas ce que l'avenir nous réserve », lâche une voisine dont l'état d'esprit navigue aussi entre « la colère, l'incompréhension et l'inquiétude ». « Les maisons individuelles familiales avec jardin, il n'y en aura plus, parie déjà Sylvain Trognon, qui ne s' imagine pas vivre en appartement. Que l'on ne vienne pas nous dire que Pornic est une commune toujours rurale ! »

« Et qui va acheter ici ? Pas n'importe qui », remarque Jean Rocher. Sur son site internet, le promoteur les Nouveaux Constructeurs (contacté, il n'était pas en mesure de nous répondre à temps) promet déjà, « à 10 minutes à pied du bourg de Pornic » et « dans un environnement pavillonnaire », des appartements de deux aux quatre pièces à des tarifs comparables à ceux de Nantes : à partir de 214 000 € pour 47 mètres carrés. Soit un « standing élevé » lié à une « architecture balnéaire » convient Sylvain Auvray.

Une réunion avec les riverains devrait avoir lieu d'ici la fin du mois. La Ville va également se prononcer sur le permis de construire dans les semaines à venir.